

Crémarest

Bulletin municipal N° 74



En 2014, d'importants travaux ont été entrepris au niveau de l'église Saint-Esprit : réfection du clocher avec respacement des menuiseries et des ardoises, nettoyage des joints, consolidation des pierres, installation d'un nouveau sac et d'un paratonnerre...
Le savez-vous ? L'édifice religieux revendique une hauteur de 29 mètres !

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	(p. 2)
Rétrospective	(p. 3)
Compte-rendu des réunions	(p. 6)
Travaux et Investissements	(p. 12)
Villages et Maisons Fleuris	(p. 14)
Infos Communauté Communes	(p. 15)
Vie de l'Ecole	(p. 18)
Scolarité	(p. 19)
Vie des Associations	(p. 20)
Divers	(p. 22)
Les Petites Nouvelles	(p. 25)
Permanences	(p. 28)
Calendrier des Fêtes 2015	(p. 29)

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs

En ce début d'année, en mon nom personnel, je vous renouvelle ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, mes vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé.

Que cette nouvelle année, malgré une période très difficile, vous permettent de connaître satisfaction et espoir dans un monde fraternel et solidaire.

L'année 2014 a été marquée par l'obligation de mettre en place la réforme des rythmes scolaires. Je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de l'animation de ces temps périscolaires.

L'année 2014 a vu la rénovation du clocher de l'église, un important chantier qui a duré de mars à août. Actuellement des dossiers de demandes de subvention sont en cours pour poursuivre la rénovation des vitraux et des contreforts.

Enfin en 2014, les associations par leur activité et l'animation ont encore contribué au bien être local ; qu'elles en soient remerciées.

Bonne et heureuse année 2015.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Prudhomme', is written over two long, thin, slightly curved lines that extend from the left towards the right.

Claude PRUDHOMME

RETROSPECTIVE

02 Mars : Loto-Quine de l'Association « Edmée et ses Créateurs »

La salle Biscopem était comble pour le loto spécial boîtes de l'association. Cette nouvelle formule a conquis les nouveaux joueurs venus nombreux pour tenter de remporter l'un des précieux bons d'achat.

08 Mars : Lard-Frites-Loto

Comme chaque année, vous étiez nombreux à cette soirée des associations pour venir tenter votre chance au jeu du loto et goûter au traditionnel et savoureux lard-frites.

22 Mars : soirée de l'Eldorado Country Club

Le froid n'a pas découragé les danseurs de country passionnés des environs. Les bénévoles ont permis d'emmener les membres de l'association au festival country de Cergy Pontoise et de Cambrai, une journée pêche a également été organisée le jeudi de l'Ascension.

20 Avril : Chasse aux Œufs

Dans la bonne humeur, une soixantaine d'enfants ont scruté le sol à la recherche de la gourmandise tant convoitée : les œufs en chocolat, la récolte fût abondante.

17 Mai : Soirée Cabaret d'Edmée et ses créateurs

Comme chaque année, les Chrysalides ont accueilli parents et amis au cours d'une soirée cabaret de qualité. De nombreuses chorégraphies, ainsi que la chanteuse Graziella Siarka ont animé plus de trois heures de spectacle tout en appréciant un très bon repas. Merci aux animatrices et aux nombreux bénévoles qui ont participé à la préparation de cette soirée.

27 Mai : Fête des voisins

Ce fût une soirée sympathique malgré la faible affluence.

01 Juin : Fête de la Forêt et Brocante

Ce dimanche 1^{er} juin s'est déroulée la traditionnelle fête de la forêt organisée par l'Association Sauvegarde du Patrimoine et la municipalité. La journée a démarré par une marche de 7 kms, puis vers 11 h 00 l'Harmonie de Samer est venue nous jouer un très bon concert en attendant le repas au barbecue (entrecôte, saucisses,

pommes de terre...), une exposition sur la nature cordialement prêtée par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale fut installée pour la journée, et dans l'après-midi de la danse country et de la zumba furent proposées au public.

Dès le matin, la brocante au profit de l'association Sportive s'est installée sur la place du Village.

Enfin, étant donné la faible affluence cette année, l'A.S.P. proposera une autre formule.

04 Juin : Repas des Aînés

Une cinquantaine de personnes de plus de 60 ans se sont retrouvées dans la salle « Biscopem » sur invitation de la municipalité pour le repas annuel servi par l'Auberge du Blaisel. L'après midi s'est poursuivie par les parties de cartes.

06 Juillet : Jeux Intervillages à Lottinghen

Comme chaque année, le village a participé aux jeux intervillages qui se déroulaient à Lottinghen. Après le traditionnel défilé, les équipes ont pu s'affronter lors d'épreuves multiples et variées. On souligne le courage des participants ayant pataugé dans l'eau froide de la piscine.

Les premières épreuves nous classaient en fin de tableau, mais grâce à notre équipe dynamique et motivée, nous avons inversé la tendance. Nous avons terminé en deuxième position derrière l'équipe de Saint Martin Choquel.

Rendez-vous le 5 juillet à Saint Martin Choquel pour défendre nos couleurs.

07 au 25 Juillet : Centre de Loisirs

Le centre a accueilli environ 75 enfants par semaine cet été. Une multitude d'activités ont été proposées : poney, camping, piscine, patinoire, accrobranche, randonnées vélo, djembé...

25 Octobre : Soirée de l'Association Sportive

Très belle réussite pour le repas de l'association avec plus de 200 personnes.

09 Novembre : Brocante sur le thème de l'enfant

Comme chaque année, la brocante spéciale puériculture a rencontré un vif succès. Les 26 exposants proposaient des vêtements, des articles de puériculture, des livres mais surtout des jouets qui ont trouvés très facilement acquéreur.

Le défi crêpes : merci aux bénévoles ayant fourni les 131 crêpes, toutes ont été vendues, nous sommes tombés en rupture de stock à 15 h.

L'ensemble des bénéfices (inscriptions, buvette et crêpes) a été reversé à l'AMF téléthon.

11 Novembre : Commémoration Armistice 1918, proclamation des résultats du Concours des Maisons Fleuries

Après le dépôt de gerbe au Monument aux morts, la population était conviée à la salle Communale pour :

La proclamation des résultats du Concours des Maisons Fleuries et remise des prix aux lauréats de l'année, en présence des membres du Jury.

11 Novembre : Mobilisation pour le Téléthon :

Comme les années précédentes, la municipalité s'est mobilisée pour le Téléthon. Une vente de brioche a été organisée dans le but de recueillir des dons pour l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Le temps d'une matinée, les bénévoles ont tenu un stand fixe lors de la proclamation des résultats du concours des maisons fleuries. Un grand merci aux habitants et à la boulangerie Le Bec à Selles qui a livré à prix réduit les brioches.

29 Novembre : Après-midi de l'Eldorado Country Club

Les membres de l'Eldorado Country Club ont accueilli de nombreux danseurs passionnés lors d'un après-midi country. La surprise de la journée fut la participation d'un jeune cowboy nommé Noah et de sa famille, encore très touchés par la mobilisation du 18 octobre dernier à Menneville.

14 Décembre : Marché de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, tous ont pu apprécier les produits présentés au marché de Noël. Les enfants ont pu se distraire en confectionnant quelques décorations et en accueillant, comme il se doit, le père Noël.

17 Décembre : Départ en retraite de Madame Lucette HENON

Après 35 ans de bons et loyaux services au sein de la commune, Madame HENON dit « Lulu » a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Ce fut l'occasion pour le conseil municipal de marquer sa reconnaissance et de souhaiter une très bonne retraite, en compagnie des enseignants et du personnel communal.

03 Janvier : Présentation des Vœux à la population :

Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population. Ce fut l'occasion de rappeler les travaux et les réalisations de l'année écoulée ; de saluer la qualité du tissu associatif local et d'annoncer qu'un recensement de la population a lieu entre le 15 janvier et le 14 février 2015.

En marge, le travail sur le long terme a été mis à l'honneur. C'est ainsi que Mesdames Sylvia BAUDE, Pascale DOUCHIN, Lydie LANAUD et Messieurs Bruno DOUCHIN, Fabrice FAUQUEMBERGUE, Gilles LEMAIRE, Christian VLAMYNCK ont reçu le diplôme de la Médaille d'Honneur du Travail. Madame Lucette HENON

a reçu le diplôme de Médaille Régionale, Départementale et Communale.

7 Janvier : Galette des Rois avec les aînés

Comme tous les ans, la municipalité a reçu les habitants de la commune âgés de plus de 60 ans. Les membres du club des aînés n'habitant pas la commune étaient également invités. Cette rencontre de sympathie a permis à une quarantaine de villageois de partager la traditionnelle galette. Les aînés tombés sur la fève ont bien entendu été mis à l'honneur (Mesdames G Lefebvre, J Lefebvre et Messieurs G Coquerelle, M Coquerelle et F Fauquembergue).

COMPTE-RENDU de la **REUNION** **du CONSEIL MUNICIPAL du** **30 MARS 2014**

Après l'installation du nouvel conseil suite aux élections municipales, Monsieur Norbert VANUXEEM présida la séance :

- Election du Maire : Monsieur Claude PRUDHOMME a été reconduit dans ses fonctions de Maire
- Accord pour désigner 3 adjoints
- Election des 3 Adjoints :
 - o Monsieur Francis LACHERE a été élu 1^{er} Adjoint
 - o Monsieur Bernard BONNEL a été élu 2^{ème} Adjoint
 - o Madame Mélanie LEMAIRE a été élue 3^{ème} Adjointe

COMPTE-RENDU de la **REUNION** **du CONSEIL MUNICIPAL du** **07 Avril 2014**

- Approbation des délibérations de la réunion du 30 mars 2014
- Messieurs BONNEL et OBERT sont désignés comme membres titulaires représentant la commune au sein du Syndicat Intercommunal d’Alimentation en eau potable et d’Assainissement de la Région de Colembert. Messieurs LACHERE et PRUDHOMME sont désignés comme suppléants.
- Monsieur PRUDHOMME est désigné comme membre délégué pour la Fédération Départementale d’Energie du Pas de Calais
- Monsieur BACHELET est désigné comme membre délégué pour le Parc Naturel des Caps et Marais d’Opale
- Monsieur GOURNAY et Madame SERGENT sont désignés comme membres de la Caisse des Ecoles
- Mesdames LEMAIRE et SERGENT sont désignées comme membres représentant la Commune au sein du conseil d’école
- Fixation à 8 le nombre de membres du Centre Communal d’Action Social
- Mademoiselle FERON et Messieurs BACHELET, OZEEL et VANUXEEM sont désignés comme membres représentant la Commune du Centre Communal d’Action Social.
- Messieurs DELATTRE, OBERT et OZEEL sont désignés comme membres titulaires de la Commission d’Appel d’Offres et d’Adjudication. Messieurs LACHERE, RENAULT et VASSEUR sont désignés comme leurs suppléants respectifs
- Mesdames LEMAIRE et SERGENT sont désignées comme membres de l’association gérant le centre aéré
- Accord sur le règlement intérieur de fonctionnement du Conseil Municipal.

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 28 Avril 2014

- Approbation des délibérations de la réunion du 07 avril 2014.
- Monsieur VANUXEEM est désigné comme correspondant « défense »
- Monsieur PRUDHOMME est désigné comme délégué au CNAS
- Accord pour l'application des pourcentages suivant l'indice 1015 de la fonction publique pour les indemnités de fonction :
 - o Maire 31.00 %
 - o Maire Adjoint 8.25 %
 - o 2^{ème} et 3^{ème} Adjointes 8.25 %
- Accord sur les délégations de pouvoir au Maire
- Accord sur la désignation des candidats susceptibles de faire partie de la Commission Communale des impôts directs
- Vote à l'unanimité du compte de gestion 2013 du Receveur Municipal
- Vote à l'unanimité du compte administratif 2013 :

Section fonctionnement	: Recettes	: 581 745.43 €
	: Dépenses	: 354 920.59 €
	: Excédent	: 226 824.84 €
Section investissement	: Recettes	: 270 644.24 €
	: Dépenses	: 107 218.73 €
	: Excédent	: 163 425.51 €
- Accord pour l'affectation du résultat :
 - o A la section investissement : 169 114.49 €
 - o A la section fonctionnement : 57 710.35 €
- Vote à l'unanimité des taux d'imposition de la commune pour l'année 2014 :
 - o Taxe d'habitation : 12.96 %
 - o Foncier bâti : 18.89 %
 - o Foncier non bâti : 34.23 %

(Taux identiques à ceux de 2012 et 2013)

Le produit correspondant s'élève à 173 455 €.

- 22 470 € seront reversés à la Communauté de Communes de Desvres-Samer suite au passage en taxe professionnelle unique au 1^{er} janvier 2002.
- Vote des subventions à verser aux organismes publics et privés.
 - Vote du Budget Primitif 2014, fixation des recettes et des dépenses de fonctionnement à la somme de 548 900.00 € et des recettes et des dépenses d'investissement à la somme de 168 000.00€. L'autofinancement par prélèvement sur les recettes de fonctionnement s'élève à 145 000.00 €.
 - Accord pour solliciter un recours gracieux auprès de Monsieur Le Préfet du Pas de Calais concernant un certificat d'urbanisme négatif

COMPTE-RENDU de la **REUNION** **du CONSEIL MUNICIPAL du** **26 Septembre 2014**

- Approbation des délibérations de la réunion du 28 avril 2014.
- Accord pour la révision du loyer du 13 La Place avec une augmentation de 0.60 % (indice de référence des loyers)
- Accord pour autoriser le Maire à signer une convention de mise à disposition de la salle Biscopem avec Loïc-coachsportif
- Accord pour que le produit de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité perçue par la Fédération Départementale d'Electricité du Pas de Calais soit reversée à la Commune à 97 %
- Accord pour une décision modificative du budget de l'année 2013 concernant la perception de la subvention au titre des amendes de police
- Accord pour solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour les travaux extérieurs du bâtiment de l'école

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 24 Octobre 2014

- Approbation des délibérations de la réunion du 26 septembre 2014
- Accord pour déléguer au Maire la signature des contrats lors des recrutements occasionnels ou saisonniers, l'autorisation de signer les conventions et l'autorisation de mettre en paiements des heures complémentaires ou supplémentaires effectuées par le personnel communal
- Accord pour reverser à l'agent recenseur la dotation forfaitaire versée par l'Etat
- Accord pour adhérer au groupement de commande d'achat d'électricité et des services dont le coordonnateur sera la Fédération Départementale d'Energie du Pas de Calais
- Accord pour autoriser le Maire à signer le renouvellement du contrat enfance et jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales
- Accord pour solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Général et le Ministère de l'Intérieur pour la réfection de l'Eglise (2^{ème} tranche)
- Accord pour solliciter l'inscription auprès du Conseil Général au titre des grosses réparations en Milieu Urbain de la route de Desvres
- Accord pour la poursuite de l'application de la taxe d'aménagement au taux de 3 %
- Accord pour la transformation d'un emploi d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps non complet en un emploi d'Adjoint Technique 1^{ère} classe à temps non complet
- Accord pour la mutualisation «d'un poste de Conseiller en Energie Partagée et pour la réalisation d'un diagnostic sur l'éclairage public
- Accord pour accepter la subvention de l'Association Sauvegarde du Patrimoine pour la réfection de l'Eglise (1^{ère} tranche) soit 16 000.00 €
- Accord pour accepter la subvention de l'Association Sauvegarde du Patrimoine pour l'installation de l'éclairage à l'intérieur du clocher soit 1 900.00 €

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 28 Novembre 2014

- Approbation des délibérations de la réunion du 24 octobre 2014
- Accord pour fixer le prix des repas servis aux enfants de Crémarest à la cantine scolaire à 3.70 € à partir du 1^{er} janvier 2015
- Accord pour appliquer les tarifs suivants par mois par enfant pour chacun des temps de surveillance à compter du 1^{er} septembre 2014 :
 - Garderie du matin ou du soir et du mercredi midi
 - 6.20 € par mois à partir de 5 présences et plus
 - 1.20 € à chaque présence par garderie pour moins de 5 présences par mois
 - Garderie à 13 h 30
 - 3.50 € par mois à partir de 5 présences et plus
 - 0.70 à chaque présence par garderie pour moins de 5 présences par mois
- Vote des différents tarifs pour l'année 2017 de la salle Biscopem, de la cantine et du quillier
- Vote des différents tarifs pour l'année 2015 (concession cimetièrre, caveaux, mise à disposition du personnel et mise à disposition du matériel)
- Accord pour renouveler le contrat d'assurance prestataires statutaires du personnel à la QUATREM pour une durée de 5 ans
- Accord pour solliciter une subvention auprès du Conseil Général au titre de la réserve foncièrre
- Accord sur le projet de financement des travaux de grosses réparations de voirie en milieu urbain

COMPTE-RENDU de la
REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du
17 Décembre 2014

- Accord pour solliciter auprès de la Préfecture une subvention concernant les travaux en milieu urbain, route de Desvres, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

TRAVAUX et INVESTISSEMENTS

Voirie :

- Réfection d'une partie de la route du Possart avec rechargement et élargissement de chaussée en accotement sur une longueur de 800 m, travaux subventionnés au titre des amendes de police.
- Des travaux d'entretien et de curage de fossés ont été réalisés.

Bâtiments Communaux :

Ecole :

- Changement des sanitaires dans la classe des « tout petits », réalisation d'un bardage avec isolation des murs avec arasement d'une cheminée coté ouest du bâtiment et de la salle d'évolution, travaux subventionnés à 25 % par le Conseil Général.

Eglise :

- Les travaux de restauration du clocher (couverture, charpente et maçonnerie) ont été réalisés entre mars et août 2014. Après l'accord de Madame l'Architecte des Bâtiments de France, l'obtention du permis de construire et l'appel d'offre, les travaux ont été réalisés pour le lot couverture par l'Entreprise B BATTAIS, pour le lot charpente par l'entreprise BATTAIS CHARPENTE toutes deux d'Haubourdin et pour le lot Maçonnerie Pierre de Taille par l'Entreprise PAYEUX de Sainte Catherine les Arras. Ces entreprises sont agréées par les Bâtiments de France.

Ces travaux se sont élevés à 373 800 € TTC. Ils ont été subventionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour 60 500 €, le Conseil Général pour 68 500 €, l'Association Sauvegarde du Patrimoine avec les bénéficiaires des différentes fêtes de la Forêt pour 16 000 € et une réserve parlementaire de 10 000 € obtenue en 2011 par Monsieur SERGENT. Ces subventions représentent plus de 50 % du montant hors taxes des travaux. Compte tenu des provisions effectuées ces dernières années, un emprunt de 100 000 € a suffi. Le remboursement des annuités n'imputeront pas plus le budget compte tenu que l'emprunt concernant la restauration des appartements au dessus de l'école s'est terminé en 2014. Il est à noter que le dernier emprunt avait été effectué en 2005.

Autres bâtiments communaux :

Au niveau des bâtiments communaux : remplacement de la porte d'entrée et changement de vitres au logement de l'ancien presbytère, changement de la porte des communs aux appartements au dessus de l'école.

Changement de la barrière d'entrée du nouveau cimetière.

Matériels :

- Installation d'un 2^{ème} four dans la cuisine de la salle Biscopem ainsi que le changement de chauffe eau et de pompe à la mini station d'épuration.
- Installation d'un suppresseur à l'école

VILLAGES FLEURIS

En 2014 dans le cadre de la Campagne « Fleurir le Pas de Calais » notre Commune a obtenu un Bouquet de Bronze avec les encouragements du Jury.

MAISONS FLEURIES (Concours Communal 2014)

Prix d'honneur Hors Concours :

Monsieur DELATTRE Fabien

Monsieur GOLLIOT Franck

1^{ère} Catégorie : Fenêtres et Bordures

- 1^{ère} BRICHE Hélène
- 2^{ème} MERLIN Francine
- 3^{ème} LEFEBVRE Aurélie
- 4^{ème} VLAMYNCK Frédérique
- 5^{ème} GUIRAUD Sébastien
- 6^{ème} DELATTRE Marie-Louise

2^{ème} Catégorie : Petites Surfaces

- 1^{ère} FOURNIER Brigitte
- 2^{ème} ANSEL Sébastien
- 3^{ème} CHAUSSOY Josiane
- 4^{ème} DOUCHIN Pascale
- 5^{ème} BACQUET Jocelyne
- 6^{ème} PIERRU Josée
- 7^{ème} MENUGE Sabine
- MASSET Reine
- 9^{ème} SAUVAGE Agnès

3^{ème} Catégorie : Grandes Surfaces

- 1^{ère} PAQUES Catherine
- 2^{ème} LEFEBVRE Marylène
- 3^{ème} CHOCHOY Francine
- 4^{ème} CHOSHOY Jeannine
- 5^{ème} MILHAMONT Frédérique
HEUMEZ Jacqueline
- 7^{ème} CARON Danielle
LEDUC Céline
- 9^{ème} RENAULT Christelle
LAVOINE Rolande

INFOS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Vous êtes propriétaire de votre habitation qui a plus de 15 ans ou d'une autre habitation qui a également plus de 15 ans ?, vous souhaitez en améliorer le confort ou rendre possible un maintien à domicile ou encore créer une location ?

Vérifier avec le bureau d'étude Citémétrie, si vous êtes éligible aux subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) ou si vous pouvez bénéficier d'autres aides financières (subventions locales, crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, prime à la rénovation thermique, ... qui peuvent être cumulables ou non, entre elles).

Permanences sans rendez-vous (vous munir de votre dernier avis d'imposition) :

- tous les mardis de 9 h 00 à 11 h 00 en Mairie de Samer
- tous les mardis de 14 h 00 à 16 h 00 à la Communauté de Communes à Desvres
- le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00 en Mairie de Colembert.

Renseignements au n° vert : 0800 10 59 59.

(Cette OPAH se déroule sur 5 ans et l'investissement financier de la Communauté de Communes sur ces 5 années représente 1 500 000 €)

SCOLARITE

RENTREE SCOLAIRE

15 enfants de 2 ans ont été accueillis lors de la rentrée de Septembre et Novembre

Effectifs

CREMAREST	Maternelles « Petits »	: 19
	Maternelles « Petits/Moyen »	: 22
	Maternelles « Grands »	: 23
QUESTRECQUES	Cours Préparatoire	: 22
WIRWIGNES	C.E.1/C.E.2	: 28
	C.E.2/C.M.1	: 26
	C.M.1/C.M.2	: 26

Ce qui représente à fin décembre 2014 : 166 enfants (contre 170 à la rentrée dernière) pour l'ensemble du Regroupement, soit :

- 74 enfants de CREMAREST
- 70 enfants de WIRWIGNES
- 22 enfants de QUESTRECQUES

TEMPS D'ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRE (TAP)

Cette année nous avons, suite à la réforme des rythmes scolaires, mis en place les TAP.

Depuis le début de l'année, les enfants ont pu s'inscrire :

- Aux activités sportives (badminton, football, handball et quilles)
- En anglais : les enfants découvrent à travers des jeux, des chansons... la langue de nos voisins
- Aux activités manuelles : peinture sur toile, confection de boules de Noël, mosaïque...

Les enfants sont contents des activités proposées. Les travaux réalisés ont été présentés lors du marché de Noël.

CANTINE

Tarif à compter du 1^{er} janvier 2015 est de :

3.70 € pour les enfants de Crémarest, et Questrecques

3.45 € pour les enfants de Wirwignes

4.30 € pour les enfants de l'extérieur et scolarisés au RPI

GARDERIE

Nous rappelons que la garderie commence à **7 h 30**. Le soir elle est assurée jusque **18 h 00** et le mercredi jusque **12 h 30**.

Une garderie est assurée de **13 h 30 à 14 h 00** pour les enfants de la maternelle ne mangeant pas à la cantine,

Les enfants de l'ensemble du Regroupement Pédagogique peuvent y être accueillis.

VIE DES ASSOCIATIONS

Centre de Loisirs du Val de Liane

Le Centre de loisirs du Val de Liane a accueilli une centaine d'enfants âgés de 4 à 15 ans dont 47 de Crémarest, encadrés par 9 animateurs. Le thème « la forêt » a permis aux petits de découvrir l'univers de baloo et baghera. Les ados ont revêtu le costume d'aventurier lors de l'activité accrobranche. Les campings (1 à 4 nuits) ont été appréciés de tous.

Les enfants ont pu s'exprimer à travers les différentes activités proposées :

- Les sorties : poney, camping, piscine, patinoire, accrobranche, randonnées vélo
- Egalement : activités sportives, grands jeux, djembé, cuisine, activités manuelles, journée d'activités en forêt...

Cette année, le centre ouvrira ses portes du 13 au 31 juillet 2015.

Association des fêtes

Suite à l'invitation de la population du 13 janvier 2015, nous avons élu le bureau de l'association des fêtes. Le nouveau bureau se compose de Madame Mélanie LEMAIRE (présidente), Madame Claudine SGARD (secrétaire), Monsieur Jacques BACHELET (trésorier) et de 8 membres.

Nous organisons un lard frites suivi d'une soirée dansante le 28 mars, un loto le dimanche 4 octobre. Les bénéfices seront utilisés pour organiser diverses actions.

La fête des voisins se déroulera dans les différents quartiers de la commune le vendredi 29 mai.

Eldorado Country Club

Les cours ont repris en septembre et de nouveaux adhérents ont rejoint l'association. Les cours ont lieu chaque mercredi de 19 h 15 à 20 h 15 pour les débutants et de 20 h 30 à 21 h 30 pour les confirmés. Une quarantaine de danseurs se retrouvent ainsi chaque semaine dans une ambiance amicale.

L'association a participé à de nombreuses manifestations dans toute la région. La prestation du groupe de démonstration a notamment été remarquée à Hardelot, pour la 3^{ème} année, lors de l'Opale Shore Chapter organisé par le Club Harley Davidson de la Côte d'Opale les 20 et 21 septembre. Ce rassemblement de près de 5000 pilotes de Harley a attiré des milliers de visiteurs qui ont pu, sur ces 2 journées, voir évoluer nos danseurs sur les différents podiums de la station. Et plus de 5000 kilomètres parcourus lors des 467 baptêmes en Harley Davidson, un événement à ne pas manquer.

De plus, par un récent décret du ministère du tourisme, Neufchatel-Hardelot vient d'être classée « station de tourisme ». C'est une bonne nouvelle pour l'Opale Shore Ride dont la 6^{ème} édition se déroulera du vendredi 18 au dimanche 20 septembre 2015. L'Eldorado Country Club de Crémarest sera au rendez-vous.

L'association a apporté son soutien à l'association « Aidon Noah » en organisant un bal dans la salle des fêtes de Menneville le 18 octobre. De nombreux clubs de la région ont répondu présents à l'invitation de l'Eldorado Country Club. Les bénéfices de cette soirée ont permis de financer une partie des soins et l'appareillage du petit Noah.

Association Edmée et ses Créateurs

Trois groupes de danse évoluent chaque semaine à la mairie. Le fruit de leur travail vous sera présenté lors de la prochaine soirée cabaret fixée au samedi 9 mai. Une soirée attendue et riche en émotions pour tous les participants.

Autre date à retenir très prochainement, le loto-quine annuel de l'association (spécial bons d'achat) le dimanche 1^{er} mars, salle Biscopem, à partir de 15 h 00 (ouverture des portes à 14 h 00), réservations souhaitées au 07.50.47.74.01 ou 06.83.62.44.59.

Association de la Quille Crémarestoise

L'intervillage 2014 se déroulait à Senlecques, courant avril, 7 équipes représentaient notre village et se sont remarquablement illustrées. Pour la première fois 3 équipes hommes de Crémarest étaient en finale (à 6), la n° 3 finit première, la n° 1 finit deuxième et la n° 2 finit quatrième.

En Mai le challenge de la faïence était organisé par le club de Menneville, notre équipe n° 1 hommes finit première, ce qui nous permettra de l'organiser en 2015.

Courant Juin notre club avait la charge d'organiser le challenge Crédit Mutuel qui fut remporté en hommes par l'équipe de Sempy, dans la catégorie femmes c'est notre brillante quadrette n° 1 qui remporta le challenge.

Fin Août, ce fut notre traditionnelle sortie détente avec une après-midi canoë kayak à Montreuil et une sortie resto le soir. Bonne ambiance et convivialité était de mise.

Début Septembre nos 3 équipes hommes de la finale inter village participaient à la finale Inter-Canton, pour cette dernière compétition encore une fois une de nos équipes (n° 1) remporta l'Inter-Canton.

En 2015, nous avons la responsabilité d'organiser l'inter village quilles en Avril et le challenge de la Faïence en Mai. N'hésitez pas à venir nous supporter lors de ces compétitions au quillier du Village.

Club des Jeunes du Temps Passé

Ce club accueille les personnes de plus de 60 ans, les adhérents participent, à des repas (environ 6 par ans), des après-midi de rencontre pour jouer aux cartes ou autres jeux soit les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois dans la salle de la cantine de l'école.

Si vous souhaitez rejoindre le club vous pouvez contacter La Présidente Madame Christiane PIERRU au 03.21.91.70.49

Association Sportive

Football :

2 équipes séniors sont engagées, une en promotion 2^{ème} Division et l'autre en 3^{ème} Division suite à son accession en juin.

Tennis de Table :

Une seule équipe engagée en championnat promotion honneur UFOLEP ;

Les entraînements sont le mercredi à 18 h 30 au Foyer Rural.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre Monsieur Patrick PIERRU au 03.21.91.78.14

DIVERS

Containers pour le verre

Nous rappelons que dans la Commune il y a 3 containers pour déposer le verre : dans le bas du parking du centre village, route des Hautes Fontaines et rue du Possart.

Recensement Militaire

Le recensement est obligatoire pour les filles et les garçons qui atteignent 16 ans, ces jeunes doivent se présenter en Mairie le mois de leur anniversaire, une attestation leur sera délivrée, dont une copie leur sera réclamée lors d'inscription aux examens...

Carte Nationale d'Identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014 la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 ans à 15 ans pour les personnes majeures et reste à 10 ans pour la délivrance à des personnes mineures.

Pour les cartes nationales d'identité sécurisées délivrées aux personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la durée de prolongation de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés, en effet, la date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans. **Attention** cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées aux personnes mineures, qui reste toujours d'une durée de 10 ans.

Les démarches pour l'obtention ou le renouvellement d'une carte d'identité sont à faire à la mairie de son domicile. Il vous appartient de vérifier en temps utile la durée de validité afin d'en solliciter le renouvellement ou d'en faire une première demande.

Pièces à fournir : 2 photos récentes (labellisées pour carte d'identité),
Copie d'acte de naissance de moins de 3 mois (à obtenir à la mairie du **lieu de naissance**) ;
2 justificatifs de domicile de moins de 3 mois
L'ancienne carte nationale d'identité (en cas de non présentation, un timbre fiscal de 25 € sera exigé)

Pour les mineurs : fournir les mêmes documents en se présentant avec un parent
Le cas échéant : copie du jugement accordant le droit de garde.

Passeport

Désormais, pour obtenir un passeport, tout citoyen peut se rendre, à son choix, dans une mairie habilitée à délivrer ce document.

Pour notre canton, la commune retenue est la ville de Desvres, les usagers doivent prendre un rendez-vous :

- Création d'un passeport : le lundi et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 45, le mercredi de 11 h 00 à 11 h 45 et de 16 h 00 à 17 h 00.
- Remise d'un passeport : le lundi et le vendredi de 11 h 00 à 11 h 45, le mercredi de 11 h 00 à 11 h 45 et de 16 h 00 à 17 h 00.

Les rendez-vous et renseignements seront pris : soit au guichet ou par téléphone au 03.21.91.67.61.

Elagage des abords des voies communales

Jusqu'à présent, le maire ne pouvait faire procéder d'office, aux frais des propriétaires, à l'élagage des plantations privées riveraines des voies publiques que pour les chemins ruraux. Désormais, l'article 78 de la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit du 17 mai 2011 permet l'élagage d'office des

abords des voies communales, comme pour les chemins ruraux. Ainsi, le maire peut mettre en demeure les propriétaires négligents et, si rien n'est fait, engager, à leur charge, les travaux nécessaires.

Espérons ne pas être obligé d'y remédier et que les riverains feront le nécessaire pour l'entretien des abords des voiries.

Déchets verts

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets verts et ménagers à l'air libre dans son jardin. La déchetterie de la Communauté de Communes Desvres-Samer est à votre disposition.

Animaux Errants

Pour le bien être de tous et afin d'éviter les plaintes et des accidents, nous rappelons que les animaux domestiques ne doivent pas divaguer.

Le décret relatif aux mesures particulières à appliquer à l'égard des animaux errants accentue les pouvoirs du Préfet et du Maire en leur donnant tous les moyens utiles pour la capture et la prise en charge des animaux trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la Commune.

Matériel communal à votre disposition

Nous rappelons que vous avez la possibilité de louer du matériel, pour tous renseignements adressez-vous à la Mairie.

Table : 1.60 €, banc : 0.80 €, lot de 5 chaises : 1.60 €,

LINKY dans notre Commune

ERDF commencera la pose des compteurs LINKY au printemps prochain. Une première dans la Région.

Des agents d'ERDF viendront changer nos compteurs. Un courrier d'information préalable sera envoyé à chacun pour expliquer la démarche ainsi que les modalités relatives à la prise de rendez-vous.

Presque tous les foyers seront concernés. Cette opération est entièrement gratuite pour les clients : le compteur Linky posé vient en lieu et place du précédent. ERDF se tiendra à la disposition de tous pendant cette opération avec des permanences en Mairie.

Quinze Communes de notre région sont concernées au printemps. A terme, les compteurs Linky seront posés partout en France.

LINKY représente la nouvelle génération de compteurs communicants d'ERDF. Il permettra de réduire les délais d'intervention et d'établir les factures sur la base des consommations réelles, ce qui aidera chacun à maîtriser sa consommation et donc sa facture d'électricité. Les clients auront progressivement accès à de nouveaux services gratuits, qui seront présentés lors de la pose par les agents ERDF.

Sport

Chaque mardi de 19 h 15 à 20 h 15, salle Biscopem, les sportifs de Crémarest se retrouvent pour un cours de fitness (step, cardioboxing, entraînement militaire...). L'ambiance y est conviviale. Si vous êtes intéressés, il reste encore des places...

LES PETITES NOUVELLES

Avec des représentants du Conseil Municipal ils ont fêté en 2014, leurs :

80 ans :

Christiane PIERRU
Henriette LANNOY

60 ans de Mariage :

Mr et Mme CHOCHOY LAMBERT

Etat Civil 2014 :**Naissances :**

09 Janvier	Thomas TRAMCOURT 165 route de Desvres
27 Janvier	Tressia GILLON 18 rue des Communes
17 Février	Mayeul FERNAGUT 27 route des Hautes Fontaines
19 Avril	Nahyla AMEUR 19, chemin Magnier
24 Avril	Yann POLY 17, route de Wirwignes
24 Avril	Liyam TASSART 59, rue des Communes
19 Mai	Mathis ROBBE 95, route des Hautes Fontaines
30 Juillet	Eva BODIN 64, chemin des Breucqs
20 Septembre	Théo RETAUX 2, route de Liane
21 Septembre	Augustin LEMAIRE 82, route de Bellebrune
04 Novembre	Jules LEFEBVRE 14, rue du Possart

Parrainages Civils :

11 Octobre	Lorenzo FLAMAND
01 Novembre	Cassandre DARTOIS

Mariages :

10 Mai	Hélène LEGRAND et Arnaud VLAMYNCK
24 Mai	Flore MEURIN et JérémY FERLIN
05 Juillet	Mélissa SCOTTE et Sylvain DUVAL
12 Juillet	Emilie HANQUEZ et Maxime PERARD
19 Juillet	Aurore ALIZIER et Grégory PRUDHOMME
26 Juillet	Mélanie DUHAMEL et Julien DUTERTRE
20 Septembre	Laure DRIANCOURT et Adrien HARDY

Décès :

22 Mai	André CHATELLE 1 Fontaine de l'Etoile
13 Août	Pierre LAVOINE 13, rue Pâques
14 Octobre	Pierre CARLIER 54, route de Liane
08 Novembre	Christian HECQUET 21, rue des Communes
25 Novembre	Julien TERNISIEN 100, rue des Communes
01 Décembre	Edmée VANDREPOTE 26, route de Bellebrune

Nouveaux Arrivants : (s'étant fait connaître en Mairie) :

- Mr CAZIN Amaël 69 bis rue des Communes
- Mme DALLONGEVILLE 5, chemin Magnier
- Mr et Mme FLAMAND LACOUR 15 ter La Place
- Mr et Mme FOURNIER GODEFROID 70, route de Desvres
- Mr et Mme HAUTE LEROY 6, La Place
- Mr et Mme HERBEZ POLY 59, chemin des Breucqs
- Mr et Mme LEMAIRE SAUVAGE 7, chemin Magnier
- Mme PICQUE 15 bis La Place
- Mr et Mme RETAUX FEUTRY 2, route de Liane
- Mr et Mme ROPITAIL TOULOTTE 8, la Place
- Mr et Mme SOEIRO BAY 87, rue des Communes
- Mr et Mme VENEL LELEU 67, chemin de la Houblonnerie

Départs :

- Mr et Mme BRUNEL 8, rue Pâques
- Mr et Mme DEREUGNAUCOURT 5, chemin Magnier
- Mr et Mme FOURRIER 2, route de Liane
- Mr et Mme LEBEAU 29, rue des Communes
- Mr et Mme LEVEQUE 2bis, route de Bellebrune
- Mme REGNAULT 70, route de Desvres

Urbanisme :

3 permis de construire d'habitations nouvelles ont été délivrés par les services de l'Etat en 2014.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Entre le 15 janvier et le 14 février 2015, vous avez reçu la visite de Monsieur Patrick PIERRU, agent recenseur, pour le recensement de la population 2015,

Résultats estimatifs avant validation par les services de l'INSEE : 315 logements et 789 habitants.

Monsieur PIERRU remercie l'ensemble des habitants pour le bon accueil reçu lors de son passage.

VILLAGE PROPRE

Comme bon nombre d'habitants, nous avons constaté que les abords les plus fréquentés de la Commune étaient jonchés de débris de toutes sortes (bouteilles de verre et de plastique, emballages de fast-food et autres cannettes métalliques...) jetés par des automobilistes ou des cyclistes peu soucieux de notre environnement. La municipalité fait appel aux volontaires pour procéder à un nettoyage citoyen des bas côtés des routes de la Commune. Cette opération est prévue le dimanche 15 mars au matin (sauf très mauvaises conditions météo). Les enfants seront les bienvenus. Les volontaires peuvent d'ores et déjà se faire connaître en mairie mais des informations complémentaires parviendront à l'approche de la date.

SECURITE

La sécurité demeure une de nos priorités. Les limites de l'agglomération viennent d'être modifiées et 2 radars pédagogiques vont être posés. Espérons que ces mesures feront ralentir les nombreux camions et voitures traversant notre village.

Enfin la Communauté de Communes a mis en place dans toutes les communes de son territoire une nouvelle signalétique qui facilite désormais une meilleure orientation.

Responsable de la Rédaction : Claude PRUDHOMME

Diffusion : Les Conseillers Municipaux